

Religion/Eglise presbytérienne du Gabon

**Le tout premier berger officiellement installé**

**LBON**  
Libreville/Gabon

**LES** responsables de l'Eglise presbytérienne du Gabon (EPG) peuvent pavoiser. Leurs prières, ainsi que celles des fidèles, ont enfin été exaucées. En effet, après avoir évolué sans berger pendant près d'une vingtaine d'années, cette congrégation religieuse vient de fêter l'arrivée de son tout premier pasteur-résident, Jean Fidèle Mbida, qui se chargera de conduire le "troupeau" pendant deux ans. La cérémonie de son installation officielle s'est effectuée dimanche dernier, au cours d'un culte solennel, à la paroisse Nazareth de Plaine-Oréty, dans le premier arrondissement de Libreville. Des instants de réjouissance, de joie et d'allégresse célébrés par les presbytériens du Gabon, venus de toutes les paroisses de Libreville et de Port-Gentil. A savoir Macédoine, Mont Horeb, Sinai, Mont-Carmel, Smyrne, Philadelphie et Nazareth qui a reçu, à cette occasion, son attestation d'affiliation. La cérémonie était rehaussée par la présence du président national, l'Ancien de l'église Victor Endeke Emame, qu'accompagnait son secrétaire général, Ancien de l'église Antoine Essone Ndong. Cette installation du berger constitue un nouveau palier pour l'EPG, qui a connu plusieurs soubresauts au cours de son implantation, entraînant des dissensions internes. Il a fallu la mise en place du bureau national actuel pour que tous les protagonistes parviennent à fumer le calumet de la paix. Depuis lors, la sérénité prévaut au sein de l'institution, et toutes les activités se déroulent sans anicroches. Un processus de pacification soutenue par l'Eglise sœur du Ca-



Photo : LBON

Le premier pasteur-résident de l'Eglise presbytérienne du Gabon, Jean Fidèle Mbida.



Photo : LBON

Le catéchiste de la paroisse Nazareth, Albert Bekono (droite) recevant son attestation d'affiliation des mains du président national de l'EPG, Victor Endeke Emame.

meroun, qui vient de consentir à mettre à la disposition de l'EPG l'un de ses pasteurs, Jean Fidèle Mbida. Présidant la cérémonie d'installation, l'envoyé spécial de l'Eglise presbytérienne du Cameroun, le pasteur Jean Caude Ndamba, dont l'implication personnelle dans la résolution de la crise à l'EPG a fortement été saluée, s'est appuyé sur les écritures saintes, notamment Esaie 53, 1-5 et l'évangile de Luc, chapitre 4, versets 16-22. Ainsi, dans son homélie, l'homme de Dieu, qui n'est pas resté insensible à la solennité de l'événement, s'est voulu pédagogue, en demandant à chacun de s'approprier les enseignements bibliques. « Ce que tu fais détermine qui tu es », a-t-il lancé aux fidèles, tout en leur indiquant de se départir des comportements déviants à l'origine, selon lui, des dérives souvent enregistrées dans les communautés religieuses. Pour sa part, le promu, qui n'a pas caché son émotion, au regard de la lourde responsabilité qui est désormais la sienne, s'est dit disposé à conduire "le troupeau" qui lui est confié. Non sans solliciter la contribution de tous, afin « de faire avancer l'évangélisation » au Gabon.



**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

**COMMUNIQUÉ**

**APPEL À COTISATION DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2016**

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 1<sup>er</sup> trimestre, le lundi 07 mars 2016.

A cet effet, les **Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS)** sont déjà disponibles et peuvent être récupérées en ligne à partir du site [www.cnamgs.ga](http://www.cnamgs.ga) ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au 1<sup>er</sup> étage de l'Immeuble Forestier (en face du siège de la SNBG).

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour leur e-déclaration sont reçus sur rendez-vous, en appelant **au 8889**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielles de Salaire auprès des Délégations Provinciales CNAMGS de leur localité respective.

Pour rappel, les cotisations du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 sont exigibles **du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2016**.

Fait à Libreville, le 08 mars 2016

Le Directeur Général

**Pr. Michel MBOUSSOU**



Photo : LBON

Quelques fidèles ayant pris part au culte.



**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

**La solidarité a un sens**

